

FICHE DE POSTE

Fonctions : Ingénieur en techniques hautes fréquences

Métier ou emploi type* : Assistant de recherche, sciences de l'ingénieur

* REME, REFERENS, BIBLIOPHILE

Catégorie : 1

Corps : Assistant Ingénieur

BAP : C

Le cas échéant, nature du concours :

Les activités qui composent la fiche de poste sont appelées à évoluer en fonction des connaissances du métier et des nécessités de service

Présentation de Sorbonne Université

Sorbonne Université est une université pluridisciplinaire et de recherche intensive. Poursuivant la tradition humaniste de la Sorbonne, elle s'attache à répondre aux enjeux scientifiques du 21^e siècle et à transmettre les connaissances issues de ses laboratoires et de ses équipes de recherche à ses étudiantes et étudiants et à la société tout entière.

Déployant ses formations auprès de 54 000 étudiantes et étudiants dont 4 700 doctorantes et doctorants et 10 200 étudiantes et étudiants étrangers, elle emploie 6 300 enseignantes et enseignants, enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs, chercheuses et chercheurs et 4 900 personnels de bibliothèque, administratifs, technique, sociaux et de santé. Son budget est de 670 M€.

Sorbonne Université, principalement située au cœur de Paris, dispose d'un potentiel de premier plan et étend sa présence dans plus de vingt sites en Ile-de-France et en régions.

Sorbonne Université présente une organisation originale en trois facultés de « Lettres », « Médecine » et « Sciences et Ingénierie » qui disposent d'une importante autonomie de mise en œuvre de la stratégie de l'université dans leur périmètre sur la base d'un contrat d'objectifs et de moyens. La gouvernance universitaire se consacre prioritairement à la promotion de la stratégie de l'université, au pilotage, au développement des partenariats et à la diversification des ressources.

Au sein de Sorbonne Université, la Faculté des Sciences et Ingénierie couvre un large éventail de disciplines scientifiques.

Elle est composée de 79 laboratoires de recherche, 22 départements de formation et 6 UFR (Unité de Formation et de Recherche) en chimie, ingénierie, mathématiques, physique, sciences de la vie ainsi que Terre, Environnement et Biodiversité. Elle compte également l'École Polytechnique universitaire - Polytech Sorbonne -, l'Institut d'Astrophysique de Paris, l'Institut Henri Poincaré, trois stations marines localisées à Banyuls-sur-Mer, Roscoff et Villefranche-sur-Mer ces trois dernières ayant, avec la structure ECCE-TERRA, le statut d'observatoire des sciences de l'Univers.

Elle accueille 20 800 étudiants dont 2 700 doctorants et compte 4 800 personnels - enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs et 3 252 personnels administratifs ou techniques.

Présentation de la structure

Ce poste est à pourvoir au sein de la faculté des sciences et ingénierie • <http://sciences.sorbonne-universite.fr>

Localisation (Direction/service) :

GeePs site de CPMC, 4 place Jussieu, Tour 65-66, 2^{ème} étage

Missions et activités principales

Mission :

Prendre en charge, dans le cadre du Centre d'Expertise Instrumentation (CEI) de GeePs, l'ensemble des installations techniques sur le site de CPMC.

Activités principales :

- Assurer le bon état de fonctionnement et le maintien au niveau requis des moyens de mesure : tables sous pointes, analyseurs de réseaux et de spectres (RF et optique), générateur de signaux arbitraire, analyseur de signaux complexes, oscilloscope ultra rapide, graveuse laser, modules télécom, impédancemètre, analyseur de bruit basse fréquence, synthétiseurs hyperfréquences, chambre anéchoïque...
- Aider à concevoir, mettre au point et automatiser les chaînes d'instrumentation nécessaires aux recherches, en particulier bancs de caractérisation de composants et dispositifs intégrés, principalement analogiques, dans un très large domaine de fréquences (de la basse fréquence jusqu'à plus de 75 GHz) et dans le domaine de l'optoélectronique.
- Alimenter et actualiser la base de données en instrumentation (<https://nuage.geeps.centralesupelec.fr/>)
- Assurer l'interface avec le responsable CEI de GeePs.

Autres activités :

- En lien avec le CEI, développer le volet communication ainsi que l'ouverture de la ressource vers l'extérieur (monde académique, partenariat industriel...)

Conduite de projets : Non/oui : oui

Encadrement : Non/oui : non

Dans le cadre de ses fonctions, l'agent pourra être amené à partager ses connaissances, à animer des formations internes et à participer à des concours en tant que membre de jury.

Connaissances et compétences*

Connaissances transversales requises :

- Organisation et fonctionnement de la recherche et de l'enseignement supérieur en France
- Organisation et fonctionnement de Sorbonne Université
- Réglementation applicable à son domaine d'activité professionnelle

Savoir-faire :

Capacité à :

- Mettre en place de nouveaux bancs de mesure en électronique analogique (basses et haute fréquences) et en optoélectronique
- Réaliser de nouveaux démonstrateurs (systèmes de détection, structures rayonnantes, guides d'ondes, amplificateurs de puissance contrôlé par IA...)
- Élaborer des solutions adaptées/originales aussi bien en électronique qu'en micromécanique

Savoir-être :

- Bon relationnel et sens du travail en équipe
- Bonne écoute et ouverture d'esprit
- Disponibilité et réactivité
- Organisation, rigueur
- Sens du service public

Exposition aux risques professionnels et conditions particulières d'exercice

Exposition aux risques professionnels :

Non

Oui : si oui, indiquer les informations relatives aux risques physiques (port de charge, machines dangereuses, vibrations...), biologiques, chimiques, rayonnements ionisants ou non ionisants. Si l'agent est exposé aux produits dangereux dont les CMR, il doit impérativement disposer d'une Fiche Individuelle d'Exposition téléchargeable sur intranet dans la rubrique « Prévention-des-risques-professionnels/fiche-individuelle-d-exposition-aux-agents-chimiques-dangereux ».

Conditions particulières d'exercice :

Indiquer les contraintes particulières en termes d'organisation du service, de prise de congés, de contraintes horaires ou de déplacement.

**Conformément à l'annexe de l'arrêté du 18 mars 2013 (NOR : MENH1305559A)*